



U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Année Universitaire **2025-2026**

Livret de l'étudiant-e

L 1

Licence
Première année

Site internet : <http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

<https://www.univ-reims.fr/psychologie/nos-diplomes/licence-de-psychologie/licence-1/la-licence-1-de-psychologie,13880,24421.html>

Table des matières

Présentation du département de psychologie	2
Les études de psychologie.....	2
Petit glossaire	3
Les enseignant-e-s	4
Le calendrier de l'année universitaire 2025 – 2026	5
Le secrétariat	6
La scolarité / Accueil des étudiants	6
Les stages	6
Activation et utilisation de son adresse mail	7
TD.....	7
Informations diverses	7
Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département.....	8
Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs.....	9
Contenu des enseignements de la L1 de Psychologie	10
Premier semestre – 30 ECTS.....	10
Deuxième semestre – 30 ECTS	14
Contenu des enseignements de L2.....	17
Troisième semestre – 30 ECTS.....	17
Quatrième semestre – 30 ECTS.....	18
Contenu des enseignements de L3.....	19
Cinquième semestre – 30 ECTS	19
Sixième semestre – 30 ECTS.....	20

Présentation du département de psychologie

Le département de psychologie est un département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. La directrice de l'UFR est **Mme Catherine HEYRENDT**.

Le département de psychologie est dirigé par **M. Gilles LAFARGUE**, gilles.lafargue@univ-reims.fr

Le responsable de la licence est **M. Régis LEFEUVRE**, regis.lefeuvre@univ-reims.fr

La responsable de la 1^{ère} année de licence est **Mme Pamela GOBIN**, pamela.gobin@univ-reims.fr

Le département de Psychologie possède son propre site internet :

<http://www.univ-reims.fr/psychologie/> (onglet Diplôme/Licences)

Les études de psychologie

La licence est constituée d'un tronc commun de six semestres, c'est-à-dire de trois années, contenant essentiellement des enseignements de psychologie mais également de biologie, de statistiques et d'anglais, trois disciplines à maîtriser pour devenir psychologue. Pour information, sachez que sur les 1382 heures d'enseignements reçus en trois années de Licence, 132 (les cours de neurosciences) s'appuient sur des bases solides en biologie, 164 sont des cours de statistiques et 36 d'anglais, avec en plus, 40h d'anglais en autonomie sur la plateforme Altissia en Licence 1. À cela, vont s'ajouter en Licence 3, 70h de stage et 80h de Travail d'Etude et de Recherche.

La première véritable spécialisation dans la licence de Psychologie intervient au premier semestre de la deuxième année de licence par le biais d'un choix d'enseignement et de parcours (parcours Psychologie ou parcours MEEF). Bien que ce ne soit pas rédhibitoire, les étudiant-e-s sont encouragés-e-s à effectuer des choix sur cette UE de différenciation qui soient cohérents avec l'orientation de master envisagée.

Notre département propose deux masters de psychologie : un master mention "**Psychologie clinique, Psychopathologie, Psychologie de la santé**" et un master mention "**Psychologie sociale, du travail et des organisations**". Le Master mention "Psychologie clinique, Psychopathologie, Psychologie de la santé" comprend 3 parcours différents :

- Neuropsychologie et Psychopathologie Cognitive de l'adulte
- Neuropsychologie et Psychopathologie du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent
- Psychopathologie et Psychothérapies comportementales, cognitives et émotionnelles

Pour devenir psychologue, il faut une Licence de psychologie (Bac+3) et un Master de psychologie (Bac+5). Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du master. L'entrée en M1 se fait sur candidature et le nombre de places est limité. Depuis la rentrée 2018/2019, il n'y a plus de sélection entre la première et la deuxième année de Master, celle-ci se fait entre la licence et le master.

Petit glossaire

U.F.R.	Unité de Formation et de Recherche
L.S.H	Lettres et Sciences Humaines
U.R.C.A.	Université Reims Champagne-Ardenne
C.A.	Conseil d'Administration
C.F.V.U.	Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
C.R.	Conseil de Recherche
C.M.	Cours Magistraux
T.D.	Travaux Dirigés
T.P.	Travaux Pratiques
U.E.	Unité d'Enseignement
E.C.	Élément Constitutif
U.E.T	Unité d'Enseignement Transversal
ATER	Attaché-e temporaire d'Enseignement et de Recherche
BIATSS	Bibliothèque Ingénieur Administratif Technicien de Service et de Santé
CDE	Contrat Doctoral Élargi
HDR	Habilité-e à Diriger des Recherches
PCT	Professeur contractuel temporaire
MAST	Maître de Conférences associé-e
MC	Maître de Conférences
PU	Professeur-e des universités
PRAG	Professeur-e Agrégé-e
PRCE	Professeur-e Certifié-e

Les enseignant-e-s

Professeur-e-s des universités (PU) et Maîtres de Conférences (MC)

BALTAZART Véronique – MC
BESCHE-RICHARD C. – PU
BENSALAH Leïla – MC
BERJOT Sophie – PU
CAILLIES Stéphanie – PU
CARUANA Sylvain – MC
DECLERCQ Christelle – PU
DOLLION Nicolas – MC
GIERSKI Fabien – PU
GOBIN Pamela – MC
HENRY Audrey – MC
HUYGHEBAERT-ZOUAGHI Tiphaine – MC
JULIEN-SWEERTS Sabrina – MC
LAFARGUE Gilles – PU
LEFEUVRE Régis – MC
MANTEL Marylou – MC
OKER Ali – MC
OLIVIER Marie – MC
SANCHEZ Marianne - MC
SCHMID Franca – MC
STEFANIAK Nicolas – MC
VOISIN Dimitri – MC

PCT

NOEL Vivien

MAST

DEGUERNE Delphine
MORRONE Isabella
PAROCHE Florent
PLANCHOU Clément

ATER

DURTETTE Apolline
ROBION Martin

Le département compte également sur la collaboration de nombreux **chargé-e-s d'Enseignement**

Le calendrier de l'année universitaire 2025 – 2026

1^{er} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Mardi 2 septembre 2025 Du jeudi 28 août au vendredi 05 septembre 2025	Réunion de pré-rentrée Jours de pré-rentrée
Lundi 08 septembre 2025	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 1 ^{er} semestre
Du lundi 27 octobre au dimanche 02 novembre 2025	Vacances d'Automne
Du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 04 janvier 2026	Vacances de fin d'année
Du lundi 15 décembre au samedi 20 décembre 2025 Du lundi 05 janvier au samedi 10 janvier 2026	Examens écrits du 1 ^{er} semestre
Vendredi 06 février 2026	Affichage des résultats du 1 ^{er} semestre
2^{ème} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Lundi 19 janvier 2026	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2 nd semestre
Du lundi 23 février au dimanche 1 ^{er} mars 2026	Vacances d'hiver
Du lundi 13 avril au dimanche 26 avril 2026	Vacances de Printemps
Du lundi 11 mai au samedi 06 juin 2026	Examens écrits du 2 nd semestre
Mercredi 10 juin 2026	Affichage des résultats du 2 nd semestre
Du lundi 15 juin au samedi 04 juillet 2026	Session de rattrapage des 1 ^{er} et 2 nd semestres
Lundi 13 juillet 2026	Affichage des résultats des 1 ^{er} et 2 nd semestres

Le secrétariat

Bâtiment 17 (1^{er} étage) - Bureau n° 17-112

Pour tout renseignement : 03.26.91.36.48 ou licence-psycho@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, mardi, vendredi : 9h00-12h30 et 13h45-16h15

Jeudi : 9h-12h30 - Fermé le mercredi

Site du département de Psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

La scolarité / Accueil des étudiants

Bâtiment 17 (Rez-de-chaussée) – Bureau 17-002

Pour tout renseignement : 03 26 91 36 23 ou 03 26 91 37 28

ou lsh-scolarite@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-16h30 Non-stop

Mercredi : 9h-12h et 13h30-16h30 et Vendredi : 9h-12h

Les stages

En 1^{re} année de Licence, aucun stage n'est intégré à la formation. Cependant, il est possible d'effectuer un stage à l'initiative de l'étudiant-e au premier semestre à partir du mois de novembre (il ne sera pas possible de commencer un stage au préalable) et tout le long du second semestre.

Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant-e. Les conventions de stage seront à saisir dans l'application **PSTAGE**

Le-la stagiaire ne peut pas aller sur son lieu de stage tant que les conventions ne sont pas signées.

Les conventions de stage sont à déposer une fois complétées et signées par les différentes parties à l'accueil de la scolarité qui aura au préalable validé vos conventions sur l'application PSTAGE afin d'être transmises pour signature de **Mme. Heyrendt**, directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Après signature, l'accueil de la scolarité vous enverra un mail pour que vous puissiez venir chercher votre exemplaire et celui de votre structure d'accueil. Vous pouvez également transmettre votre convention de stage par mail : lsh-stagelicences@univ-reims.fr.

La convention de stage est valable pour une durée spécifique : l'étudiant-e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage.

Ne pas oublier de signer vos conventions !.

Les conventions qui ne seront pas correctement remplies et signées seront refusées à la signature !

Activation et utilisation de son adresse mail

Chaque étudiant-e possède sa propre adresse électronique qu'il-elle doit activer à la suite de son inscription depuis son bureau virtuel selon la procédure [Activation BV et mail](#). **Cette activation est nécessaire car des informations seront transmises par mail tout au long de l'année universitaire (emploi du temps, changement de salles, déplacements de cours, etc.).**

Pensez à consulter votre mail universitaire régulièrement car les enseignants et l'administration vous contacteront exclusivement via ce mail universitaire pour vous faire parvenir des informations. C'est également via ce mail que vous pourrez contacter l'administration ou les enseignants.

Nous vous rappelons les règles d'usage des mails afin de permettre une correspondance harmonieuse et de faciliter le traitement de votre mail : renseignez précisément l'objet du message, précisez votre nom, votre formation et année, votre numéro d'étudiant si vous vous adressez aux personnels de scolarité, l'intitulé du cours si vous vous adressez à un enseignant, votre mail doit comporter les formules de politesse, même brèves, en début et fin de message : « Bonjour », « Respectueusement » est la formule à privilégier pour les mails adressés aux personnels de l'UFR.

TD

Il est rappelé aux étudiant-e-s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi après-midi. La présence aux TD est obligatoire et est susceptible d'être contrôlée à chaque séance.

Si un-e étudiant-e ne peut pas suivre les TD, il-elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions : contrat de travail, charge de famille, sport pratiqué à haut niveau, handicap, etc. Il-elle peut aussi se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres si cela est justifié.

Informations diverses

- La **Bibliothèque Universitaire** se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en double exemplaire. Les livres peuvent être empruntés.
- Le **Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)** est composé de plusieurs pôles dédiés à l'accompagnement des étudiants :
 - **La mission Orientation** accueille et accompagne les étudiants dont les questions portent sur les poursuites d'études, les débouchés, la réorientation. (Tel : 03.26.91.87.55 ; E.mail : orientation@univ-reims.fr)
 - **La mission Handicap** propose un accompagnement spécifique aux étudiants en situation de handicap, en mettant en œuvre des aménagements d'études et d'examens. (Tel : 03.26.91.81.00 ; E.mail : handicap@univ-reims.fr)
 - **Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)** apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il développe et participe à l'animation de la vie étudiante sur l'ensemble des campus. (Tel : 03.26.91.81.78/31.27 ; E.mail : bve@univ-reims.fr)

Sur le Campus Croix-Rouge, le SAE est situé entre la BU et la Cafétéria JC Prost, dans le bâtiment Pyxis, n°19.

- Le **Service universitaire Santé Etudiant (S.S.E., anciennement S.U.M.P.P.S.)** du Campus Croix Rouge est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (bâtiment 2) et ouvert de 8h30 à 17h00 (Tel : 03 26 91 38 80, Email : sse.ccr.infirmiere@univ-reims.fr). Le SSE est composé d'infirmières, assistantes sociales, médecins, psychologues, diététiciennes, d'une sage-femme et d'une secrétaire, au service de la santé des étudiants, dans tous ses aspects : physique, psychologique et social. Le SSE est un service d'accompagnement à la fois sur des questions médicales (gynécologiques, diététique, prévention...) et psychologiques. Ce service est entièrement **gratuit**. (Secrétariat – Mme F. PARIS : tél 03 26 91 83 20). Retrouvez tous les détails et coordonnées via ce lien : www.univ-reims.fr/sse
- Le service d'**Assistance Sociale** a pour coordonnées : sse.ccr.as@univ-reims.fr
Pour prendre ou modifiez un rendez-vous (psychologie, diététique, gynécologie, vaccinations...), appelez le 03 26 91 38 80. Pour contacter l'assistante sociale, envoyez-lui un courriel.

Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département

1) En tant qu'élu-e, l'étudiant-e fait le lien entre :

a) les étudiant-e-s et les enseignant-e-s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant-e-s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant-e élu-e évoque ces points au conseil du département.
- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant-e-s.

b) les étudiant-e-s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiant-e-s et les aider dans leurs démarches administratives.
- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

2) Parallèlement au procès-verbal du conseil du département rédigé par la direction du département, l'étudiant-e élu-e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année, lequel rapport peut être affiché sur le panneau des élu-e-s sous sa responsabilité.

3) L'étudiant-e élu-e participera à la réflexion commune concernant la filière rémoise en psychologie.

Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Éléments Constitutifs (EC). Deux règles régissent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation.

La capitalisation : la note obtenue à un élément constitutif – lorsqu'elle est supérieure à 10/20 – est conservée d'une session d'examen à l'autre (session 1 en janvier et en mai et session 2 en juin) et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

La compensation : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions 1 et 2. Il ne peut intervenir qu'entre UE appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux UE. Pour les autres étudiants, si un élément (EC, UE, Semestre) est acquis par compensation, il sera toujours indiqué AJ et non pas COMP, mais l'élément sera bien considéré comme étant définitivement acquis conformément au règlement des études de l'URCA : "Tout élément constitutif est validé et définitivement capitalisable soit directement avec une note supérieure ou égale à 10/20, soit par compensation."

La compensation s'opère de trois façons : entre éléments constitutifs d'une même unité d'enseignement, entre unités d'enseignements d'un même semestre, entre semestres d'une même année.

La compensation, lorsqu'elle est possible, ne peut s'opérer qu'en l'absence de défaillance.

Pour plus d'informations sur la validation des UE, veuillez consulter le Règlement des études sur le site internet de l'université : <https://www.univ-reims.fr/scolarité/reglement-des-etudes/reglement-des-etudes,27090,44342.html>.

Les découpages pour chaque UE en EC vous sont proposés sous réserve des décisions prises dans les différents conseils universitaires.

Les ECTS (*European Credit Transfert System*) permettent les échanges entre universités françaises et européennes, voire canadiennes. En effet, dans la plupart des universités, la licence est un diplôme valant 180 ECTS, 30 par semestre. Le master vaut 120 ECTS de plus, 30 par semestre également. Ces ECTS ont été attribués à chaque EC de chaque UE en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Règlement des études et les Modalités de Contrôles des Connaissances disponibles sur le site internet du département de psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>, rubriques « nos diplômes », puis « Informations importantes » et enfin « Guide des études ».

Contenu des enseignements de la L1 de Psychologie

Les modalités de contrôle de connaissances sont officiellement affichées par la scolarité de l'UFR au plus tard un mois après le jour de la rentrée universitaire. Elles se trouvent également sur le site du département de psychologie.

Veillez noter que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'information qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.

Premier semestre – 30 ECTS

LLDX111 : UE 11 – Introduction à la psychologie sociale (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Berjot

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

L'objectif de ce cours est d'introduire les principales notions de psychologie sociale aux quatre niveaux de généralité.

Le niveau intra-personnel qui s'intéresse aux processus inhérents au fonctionnement de l'individu. Nous verrons des concepts tels que les statuts, le soi, la motivation, la perception sociale et les attitudes.

Le niveau inter-personnel qui s'intéresse à ce qui se passe entre deux ou plusieurs personnes. Nous verrons les processus d'agression et d'attraction interpersonnelle et enfin les déterminants des comportements d'aide.

Le niveau intra-groupe qui s'intéresse aux processus intervenant au sein des groupes. Nous verrons en particulier le fonctionnement des petits groupes et le leadership.

Enfin le niveau inter-groupe s'intéresse à ce qui se passe lorsqu'au moins deux groupes sont en présence. Nous y aborderons les processus à la base de ces fonctionnements tels que la catégorisation, les stéréotypes, et approfondirons le thème des relations intergroupe et celui de l'interculturel (entre deux ou plusieurs cultures).

Ce cours a pour objectif de présenter les fondements de la discipline de psychologie sociale, de présenter les principaux mécanismes du fonctionnement de l'individu en interaction avec son environnement, qu'ils soient individuels ou collectifs. Il est aussi d'appréhender l'utilisation et l'utilité de la psychologie sociale pour mieux comprendre son environnement et son propre fonctionnement.

Manuel conseillé : Berjot, S., & Délélis, G. (2020). Les 30 grandes notions de psychologie sociale. Paris: Dunod, 2^{de} édition.

LLDX121 : UE 12 – Introduction à la psychologie du développement (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : L. Bensalah

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

Ce cours présente un aperçu des modèles traditionnels et contemporains du développement humain. Il s'agira notamment de viser comment l'individu fonctionne à chaque âge et comment il se développe dans les sphères cognitive, sociale et affective, tout en tenant compte du contexte dans lequel il évolue. Les méthodes de recherche spécifiques sont aussi abordées afin d'éclairer comment elles contribuent à comprendre le fonctionnement et le développement humain.

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit être capable de prendre en compte le développement au cours des différentes étapes de la vie, de l'enfance à la fin de la vie dans l'analyse du développement humain ; de connaître les concepts clés du développement ; de connaître et identifier les différentes approches du développement et de cerner les problématiques propres aux modèles proposés; de

connaître les méthodologies spécifiques à l'étude du développement humain ou spécifiques à une période particulière du développement humain. Ainsi, l'étudiant doit être apte à appréhender les modèles théoriques, à les comparer et à prédire les comportements en fonction de l'âge de l'individu appréhendé.

LLDX131 : UE13 – Introduction à la psychologie cognitive et les grandes fonctions cognitives (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : G. Lafargue & A. Oker

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

Ce cours est une introduction à l'étude de la cognition, définie comme l'ensemble des processus mentaux conscients et non-conscients par lesquels un organisme (i) acquiert des connaissances sur l'environnement (physique et social) et sur lui-même et (ii) interagit avec l'environnement. L'accent est mis sur le contexte historique d'émergence de la psychologie cognitive, sur les questions qui la traverse ainsi que sur les méthodes et techniques d'investigation qu'elle utilise. Différents champs d'étude tels que la perception visuelle, la mémoire, l'attention, le langage ou la cognition sociale sont abordés.

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.e.s de comprendre et apprécier en quoi l'approche cognitive aide à comprendre le comportement et l'expérience, de soi-même et des autres. Ils/elles seront capables d'articuler données expérimentales et modèles théoriques dans différents domaines tels que la perception, la mémoire, l'attention, le langage ou la cognition sociale.

UE14 : Renforcement ou Ouverture (1 UE choix)

LLDX14A1 : UE 14.a – Histoire et grands courants contemporains de la psychologie clinique et psychopathologique (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Besche-Richard & S. Julien-Sweerts

Volume horaire : 24h CM

Dans une 1^{ère} partie du cours assurée par Chrystel Besche-Richard, cet enseignement a pour objectif de présenter, en évoquant la perspective historique, les théories et les méthodes de la psychologie clinique et de la psychopathologie contemporaines étayées par une approche scientifique. Ce cours visera aussi à présenter le métier de psychologue clinicien et les champs d'exercice professionnel associés en insistant sur celui de la santé mentale.

Dans une 2^{ème} partie du cours assurée par Sabrina Julien-Sweerts, seront abordés les systèmes de classifications nosographiques et les modèles comportementaux, cognitifs et émotionnels. A quoi servent les classifications CIM et DSM ? Pourquoi et comment évoluent-elles depuis leur création ? Les modèles théoriques comportementaux, cognitifs et émotionnels seront présentés et illustrés à l'aide de vignettes cliniques.

LLDX14BX : UE 14.b : Ouverture

Enseignement à choisir parmi les UE de l'UFR Lettres et Sciences Humaines compatibles

UE 15 – Outils et Langage (6 ECTS)

LLANG1 : EC1 – Anglais (1 ECTS)

Volume horaire 20h : plateforme Altissia

Le programme de travail sur la plateforme de langues comprend un test de positionnement et des activités lexicales, grammaticales et phonologiques pour l'anglais uniquement.

Toutes les informations (accès à la plateforme, programme de travail, horaire des webinaires et modalités de connexion, modalités du contrôle de connaissance ...) sont communiquées aux étudiants via le cours Moodle dédié.

Pour chaque composante concernée, un webinaire d'une heure est proposé chaque semaine du programme de travail par un.e enseignant.e de la Maison des Langues : explications d'un point de grammaire, vocabulaire ... au programme de la semaine + temps de questions-réponses.

Forum, FAQ et quiz hebdomadaire seront également proposés.

Le contrôle des connaissances (1ère et 2ème sessions) sera un quiz en ligne en distanciel synchrone et portera sur le programme de travail.

Pour les étudiants qui le souhaitent, deux certificats (le Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur et le TOEIC) permettent d'attester explicitement, en complément du diplôme, le niveau de compétences en langue.

LLCNRD: EC2 – Culture numérique et recherche documentaire (1 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par le service informatique

Responsable d'enseignement : D. Baltazart.

Volume horaire : 18h CM (dont 2h de recherche documentaire assurée par la BU) et 12h TD

Dans le cadre de cet enseignement, l'étudiant développe ses connaissances et ses compétences numériques, notamment au travers de la manipulation d'outils de prise de notes, de gestion de tâches, de travail collaboratif (calendriers partagés, prise de notes à plusieurs mains...). Il prend en main son environnement numérique de travail, les services accessibles depuis le cloud (Bureau virtuel, Microsoft 365, Google Workspace...) et les ressources de la bibliothèque universitaire.

Ce module permet également d'examiner comment le numérique bouleverse les organisations, en particulier au niveau de la prise de décision, des relations avec l'écosystème et des cycles de développement des nouveaux produits ou services. Il évoque les raisons qui peuvent rendre ces changements si difficiles à percevoir et appréhender de l'intérieur.

Après avoir illustré la montée en puissance des algorithmes et des IA dans pratiquement tous les secteurs d'activité, il aborde différentes sources de biais que l'on peut rencontrer, les biais qui influencent les algorithmes et ceux qui sont produits par les algorithmes. Il propose aussi de faire le point sur différentes situations de mésinformation ou de désinformations, en distinguant notamment *deepfake*, *fake news*, post vérité, alternative *facts*, infox, hoax, satire, etc.

Enfin, il permet d'évoquer l'impact environnemental du numérique et d'aborder quelques pistes permettant à chacun de réduire son empreinte

LLDX153 : EC3 – Méthodologie et analyse des données 1 (4 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefevre & P. Gobin

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Méthodologie. 12h CM et 12h TD. Responsable d'enseignement : R. Lefevre

Ce cours argumente la nécessité d'adopter une démarche scientifique en psychologie, présente les principales étapes d'une recherche en psychologie, explicite les enjeux de la notion de mesure en définissant quelques critères psychométriques, et pose les principes généraux de l'expérimentation.

Au-delà, de la compréhension des principes fondamentaux de la démarche scientifique, ce cours a pour ambition d'amener les étudiants à prendre conscience de la nécessité de faire preuve de rigueur dans leur pratique professionnelle future et de prendre du recul avec le sens commun et ses propres préconceptions. Il souligne ainsi la spécificité du travail du psychologue s'inscrivant dans une démarche scientifique au regard du sens commun ou de disciplines connexes. Plus prosaïquement, il vise à faciliter la compréhension des cours de psychologie dispensés tout au long de la licence.

Analyse des données. 12h CM et 12h TD. Responsable d'enseignement : P. Gobin

Dans ce cours seront abordées les statistiques descriptives d'une ou de deux séries de données. Plus précisément, les notions d'échantillons, de populations, les échelles de mesure, les distributions (effectifs, fréquences), les représentations graphiques, les indicateurs de tendance centrale (mode, médiane, moyenne) et de position, les indicateurs de dispersions (étendue, écarts interquartiles, écarts moyens, écart-type...) et les tableaux de contingence. Enfin, le choix des tests à utiliser pour tester l'effet de 2 variables sera introduit.

L'objectif de ce cours est d'acquérir la logique de traitement statistique (savoir quoi calculer et quand) et être en mesure de traiter statistiquement des données et de les interpréter. Il s'agit d'assimiler différentes compétences telles que repérer correctement des variables et leur nature, décider correctement le test de lien à effectuer, calculer correctement l'analyse et interpréter les données au regard de la question de départ.

Deuxième semestre – 30 ECTS

LLDX211 : UE 21 – Psychologie clinique : Sémiologie (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

La sémiologie relève de l'analyse et de l'étude des signes et symptômes cliniques, mais également de la manière de les recueillir afin d'établir un diagnostic. Ce cours abordera dans un premier temps les systèmes de classifications, leur organisation ainsi que la terminologie et la définition des signes et symptômes cliniques. Le second temps de ce cours sera consacré au repérage et à la reconnaissance des grands syndromes en psychologie, préalable indispensable à l'étape diagnostique.

Les TD seront constitués de vignettes cliniques dans le but de relever et d'analyser minutieusement les différents types de symptômes.

Cet enseignement a pour objectif de connaître la démarche diagnostique et des signes et des symptômes cliniques. A la fin du cours, l'étudiant doit être en mesure d'établir une anamnèse et de faire un relevé sémiologique détaillé et organisé à l'aide des termes précis de la sémiologie.

LLDX221 : UE 22 – Psychologie appliquée : Intelligence (6 ECTS)

Responsables d'enseignement : L. Bensalah et G. Lafargue

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

Ce cours est divisé en deux parties : l'une porte sur "l'intelligence", l'autre sur "l'intelligence émotionnelle". La première partie introduit la notion en répondant à des questions telles que : Qu'est-ce que l'intelligence ? Y a-t-il une ou plusieurs formes d'intelligence ? Les animaux sont-ils intelligents ? Comment mesurer l'intelligence ? Quelles sont les bases neuronales de l'intelligence ? Quelles sont les influences de l'hérédité et du milieu sur l'intelligence ? L'intelligence émotionnelle est introduite à travers ses différents modèles théoriques et son rapport à la cognition. Il s'agit d'éclairer certaines questions chez l'enfant et chez l'adulte, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé mentale.

Ce cours a tout d'abord pour ambition d'amener l'étudiant à développer un regard critique sur la notion d'intelligence et sur la mesure de l'intelligence. L'objectif du cours sur l'intelligence émotionnelle est de connaître les théories actuelles de l'intelligence émotionnelle, de cerner leurs différences et éventuellement leur point de contact dans les traits et/ou capacités qui les constituent, ainsi que de repérer les questions propres à chaque théorie dans les différents domaines traités, chez l'enfant et l'adulte.

LLDX231 : UE 23 – Neurosciences : Bases des neurosciences (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : G. Lafargue

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

Cet enseignement est une introduction aux notions fondamentales de physique, de chimie et de biologie nécessaires pour comprendre les mécanismes neurobiologiques de la cognition. Après un rappel des bases chimiques de la vie et de l'organisation des êtres vivants, un historique de la recherche en neurosciences et de ses découvertes fondamentales est présenté. L'accent est mis sur le fonctionnement des neurones et sur leur mode de communication, ainsi que sur l'organisation et l'anatomie générale des systèmes nerveux central et périphérique. L'enseignement se termine par un panorama des principales méthodes d'études de l'activité cérébrale.

Construire un socle commun de connaissances de base en biologie et neurosciences adapté au parcours antérieur des étudiants / Comprendre le fonctionnement de base du système nerveux et se familiariser avec le lexique associé / Comprendre les relations entre psychologie et neurosciences et leurs apports mutuels / Comprendre les principes sur lesquels reposent les méthodes utilisées couramment par les neuroscientifiques.

UE24 : Renforcement ou Ouverture (1 UE choix)

LLDX24A1 : UE 24.a – Psychologie sociale appliquée : éducation et justice (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana

Volume horaire : 24h CM

Ce cours présente quelques domaines d'application de la psychologie sociale. Seront abordés les applications de la psychologie sociale à l'éducation et la performance scolaire, à la précarité, à la justice (détection du mensonge, témoignages), et à l'autorégulation des comportements de santé.

Il visera à montrer que sous des travaux fondamentaux en psychologie sociale, le plus souvent créés pour apporter des réponses à des problématiques sociétales, se trouvent des applications de terrain. Le cours permettra également d'être initié à la démarche d'application de la recherche en psychologie sociale dans le but de comprendre et résoudre des problématiques de terrain.

LLDX24BX : UE 24.b : Ouverture (6 ECTS)

Enseignement à choisir parmi les UE de l'UFR Lettres et Sciences Humaines compatibles

UE 25 – Outils et Langage (6 ECTS)

LLORFR : EC1 – Outils de réussite Français (1 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Baltazart.

Volume horaire : 6h CM

Cet enseignement se présente sous la forme d'activités en ligne sur des plateformes telles qu'ecriplus.fr et projet-Voltaire.fr. À son rythme, en fonction de ses besoins, de ses attentes et de ses difficultés, mais en y revenant très régulièrement tout au long du semestre, l'étudiant doit consulter des ressources, réaliser des tâches et relever différents défis qui lui permettent de revoir et mémoriser, les bases de la grammaire, d'enrichir son vocabulaire et d'améliorer sa syntaxe.

La maîtrise de la langue française est primordiale à tous les niveaux du système scolaire et devient cruciale à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Or, une part importante des étudiants rencontre des difficultés dans la maîtrise du français académique, en particulier écrit. Cet enseignement doit permettre à l'étudiant :

- de mesurer ses compétences en expression et compréhension écrites du français (diagnostic)
- d'apprendre en se testant (évaluation formative)
- de se préparer pour les certifications disponibles sur le marché.
- de maîtriser l'orthographe et la syntaxe française pour la pratique dans un environnement professionnel.

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera encouragé à s'inscrire dans les certifications proposées à l'université afin de faire reconnaître et valoriser son niveau de maîtrise de la langue française.

LLANG2 : EC2 – Anglais (1 ECTS)

Volume horaire 20h : plateforme Altissia

Le programme de travail sur la plateforme de langues comprend un test de positionnement et des activités lexicales, grammaticales et phonologiques pour l'anglais uniquement.

Toutes les informations (accès à la plateforme, programme de travail, horaire des webinaires et modalités de connexion, modalités du contrôle de connaissance ...) sont communiquées aux étudiants via le cours Moodle dédié.

Pour chaque composante concernée, un webinaire d'une heure est proposé chaque semaine du programme de travail par un.e enseignant.e de la Maison des Langues : explications d'un point de grammaire, vocabulaire ... au programme de la semaine + temps de questions-réponses.

Forum, FAQ et quiz hebdomadaire seront également proposés.

Le contrôle des connaissances (1ère et 2ème sessions) sera un quiz en ligne en distanciel synchrone et portera sur le programme de travail

Le programme de travail se compose d'activités grammaticales, lexicales et phonologiques aux niveaux B1, B2 et C sur de l'anglais à la fois généraliste et de spécialité.

LLDX253 : EC3 – Méthodologie et Analyse des données - Partie 2 (4 ECTS)

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak & P. Gobin

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Méthodologie. 12h CM et 12h TD. Responsable d'enseignement : N. Stefaniak

Cet enseignement propose de transposer l'approche présentée dans le cadre de l'expérimentation au domaine plus appliqué de la psychologie clinique. Il s'agira de souligner que l'approche du clinicien doit être la même que celle adoptée dans le cadre des recherches expérimentales. Des parallèles entre les deux domaines seront constamment réalisés. Les principales méthodes utilisées en psychologie (l'observation, enquête, questionnaire, test, anamnèse, etc.) seront présentées et l'étudiant sera amené à s'interroger au travers d'exercices sur les différents choix méthodologiques à effectuer pour définir un diagnostic ou une prise en charge le moins entachés possible de biais.

L'objectif du cours est d'amener l'étudiant-e à s'approprier les grands principes de la démarche scientifiques : la falsification de Popper et le principe de parcimonie et de comprendre comment ces principes doivent constamment être mis en application, quel que soit le domaine de la psychologie vers lequel on s'oriente. A la fin du cours, l'étudiant-e doit être en mesure de pouvoir mener un raisonnement hypothético-déductif et distinguer des connaissances qui ont été acquises en respectant les critères de scientificité de celles qui ne respectent pas ces critères. L'étudiant-e doit aussi commencer à adopter un regard critique par rapport aux informations qu'il peut trouver.

Analyse des données. 12h CM et 12h TD. Responsable d'enseignement : P. Gobin

L'objectif de ce cours est de comprendre la distribution des probabilités selon la loi normale, afin d'acquérir les bases pour les statistiques inférentielles abordées par la suite. Il s'agit donc de comprendre et savoir utiliser la loi normale afin de trouver une probabilité, un effectif ou un pourcentage.

Après un bref rappel des éléments abordés au premier semestre, ce cours présentera les principes des expériences aléatoires, puis la loi normale (distribution de Gauss).

Contenu des enseignements de L2

Troisième semestre – 30 ECTS

UE 31 Influence sociale (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Voisin

UE 32 Mémoire} et fonctions exécutives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : F. Gierski

UE 33 Psychologie fondamentale :

EC1 : Emotion (16h CM et 8h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : L. Bensalah et P. Gobin

EC2 : Attention (16h CM et 8h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : P. Gobin

UE 34 Renforcement et Ouverture : 1 enseignement à choisir parmi les 3 options proposées (6 ECTS)

UE 34 a : 1 enseignement à choisir parmi les 3 EC proposés (3 ECTS)

Choix a : Psychologie sociale appliquée (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Voisin / M. Robion / S. Caruana / T. Huyghebaert-Zouaghi

Choix b : Initiation aux psychothérapies (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Julien-Sweerts

Choix c : Familles typiques et atypiques, liens et synergie (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq et N. Dollion

UE34 b : FLE : Français Langues Etrangères

EC1 : Multilinguisme et didactique du plurilinguisme (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : E. Castagne

EC2 : Méthodologies du FLE (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Pedley

UE34 c : Ouverture (3 ECTS) :

Enseignement à choisir parmi les UE de l'UFR Lettres et Sciences Humaines compatibles

UE 35 Compétences transversales (6 ECTS)

EC1 Anglais (12h TD – 1 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues - CEREL

Responsable d'enseignement : C. Bennett

EC2 Projet Professionnel Personnalisé (12h CM et 20h TD – 1 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana.

EC3 Méthode et Analyse de données - Partie 3 (24h CM et 24h TD – 4 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre et P. Gobin

Quatrième semestre – 30 ECTS

UE 41 Psychopathologie de l'adulte (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Besche-Richard

UE 42 Développement de l'enfant de 0 à 6 ans (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

UE 43 Bases des neurosciences 2 (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsables d'enseignement : G. Lafargue & M. Mantel

UE 44 Renforcement et Ouverture : 1 enseignement à choisir parmi les 3 options proposées (6 ECTS)

UE 44 a : 1 enseignement à choisir parmi les 3 EC proposés (3 ECTS)

Choix a : Addiction (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : F. Gierski

Choix b : Dynamique de groupe (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Voisin

Choix c : Psychologie et justice (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak et C. Milet

UE44 b : FLE : Français Langues Etrangères (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

EC1 : Introduction à la sociolinguistique et corpus de FLE (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Pedley

EC2 : Manuel de FLE et techniques de classe (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Meullemann

UE44 c : Ouverture (3 ECTS) :

Enseignement à choisir parmi les UE de l'UFR Lettres et Sciences Humaines compatibles

UE 45 Compétences transversales (6 ECTS)

EC1 Pratique du numérique (18h TD – 1 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Baltazart

EC2 Transition écologique pour un développement sociétal (30h CM – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Olivier

EC3 Méthode et Analyse de données - Partie 3 (24h CM et 24h TD – 2 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre et P. Gobin

Contenu des enseignements de L3

Cinquième semestre – 30 ECTS

UE 51 Psychologie fondamentale 1 : 1 enseignement à choisir parmi les 2 UE proposées (6 ECTS)

UE 51 a : 1 enseignement à choisir parmi les 3 EC proposés (3 ECTS)

Choix a : Neurosciences cognitives ou affectives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : F. Schmid et M. Mantel

Choix b : Jugement social et explication du comportement (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana et R. Lefeuvre

UE51 b : FLE : Français Langues Etrangères (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

EC1 : Problèmes de didactique du FLE (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Pedley

EC2 : Ecriture créative en FLE (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Pedley

UE 52 Psychologie fondamentale 2 : 1 enseignement à choisir parmi les 3 UE proposées (6 ECTS)

Choix a : Développement de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

Choix b : Psychologie appliquée : santé et organisation (48h CM – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : T. Huyghebaert-Zouaghi, A. Henry, F. Legrand

Choix c : Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry

Choix d : Neuropsychologie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry et N. Stefaniak

UE 53 Psychologie fondamentale 3 : 1 enseignement à choisir parmi les 3 UE proposées (6 ECTS)

Choix a : Développement de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

Choix b : Psychologie appliquée : santé et organisation (48h CM – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : T. Huyghebaert-Zouaghi, A. Henry, F. Legrand

Choix c : Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry

Choix d : Neuropsychologie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry et N. Stefaniak

UE 54 Stage (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana

Stage obligatoire d'une durée minimum de 70h à réaliser.

UE 55 Outils et Langage (6 ECTS)

EC1 Méthodologie et analyse de la variance (20h CM et 24h TD – 4 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caillies

EC2 Méthodologie scientifique et rédactionnelle (6h TD – 2 ECTS)

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak

Sixième semestre – 30 ECTS

UE 61 Psychologie fondamentale 1 : 1 enseignement à choisir parmi les 2 UE proposées (6 ECTS)

UE 61 a : Personnalité (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana et M. Olivier

UE 61 b : FLE : Français Langues Etrangères (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

EC1 : Littératures francophones (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : L. Coudert

EC2 : Initiation réflexion à une langue-culture étrangère (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Zhakarova

UE 62 Psychologie fondamentale 2 : 1 enseignement à choisir parmi les 3 UE proposées (6 ECTS)

Choix a : Evaluation et psychométrie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Olivier

Choix b : Introduction aux psychothérapies comportementales et cognitives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Julien-Sweerts

Choix c : Langage (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsables d'enseignement : V. Baltazart et S. Caillies

Choix d : Pensée, raisonnement et vieillissement (48h CM – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : V. Baltazart, A. Henry, N. Stefaniak

UE 63 Psychologie fondamentale 2 : 1 enseignement à choisir parmi les 3 UE proposées (6 ECTS)

Choix a : Evaluation et psychométrie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Olivier

Choix b : Introduction aux psychothérapies comportementales et cognitives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Julien-Sweerts

Choix c : Langage (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : V. Baltazart

Choix d : Pensée, raisonnement et vieillissement (48h CM – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : V. Baltazart, A. Henry, N. Stefaniak

UE 64 TER (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana

UE 65 Outils et Langage (6 ECTS)

EC1 Statistiques Appliquées (24h TD – 4 ECTS)

Responsables d'enseignement : P. Gobin et N. Stefaniak

EC2 Anglais (24h TD – 2 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues - CEREL

Responsable d'enseignement : C. Bennett

EC3 Ouverture (24h TD – 1 ECTS)

Enseignement à choisir parmi les UE de l'UFR Lettres et Sciences Humaines compatibles